



Reçu le 27 JUIN 2019

Commune de Faoug
Route de Salavaux 1a
1595 Faoug

Epalinges, le 25.06.2019

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 19-VD-27205

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Faoug
Prélèvement du : 19.06.2019
Date arrivée : 20.06.2019
Effectué par : Monsieur Thierry BOVET, associé gérant
Remarque : Prélèvement en raison de suspicion d'une pollution de l'eau.

ÉCHANTILLON(S)

19-82836	Eau de boisson dans le réseau de distribution 4154 - Faoug, 11 - Route d'Avenches 6, 1595 Faoug	Conforme
19-82837	Eau de boisson dans le réseau de distribution 4154 - Faoug, 12 - Route de Villarepos - robinet fontaine, Route de Villarepos 4, 1595 Faoug	Non conforme
19-82838	Eau de boisson dans le réseau de distribution 4154 - Faoug, 13 - Route de Morat 18, 1595 Faoug	Conforme
19-82839	Eau de boisson dans le réseau de distribution 4154 - Faoug, 14 - Les Rochettes 14, 1595 Faoug	Non conforme
19-82840	Eau de boisson dans le réseau de distribution 4154 - Faoug, 15 - Route de Salavaux 33, 1595 Faoug	Conforme
19-82841	Eau de boisson dans le réseau de distribution 4154 - Faoug, 16 - Champs du Pâquier 8b, 1595 Faoug	Conforme

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 19-82836

Secteur : 4154 - Faoug Prélèvement du : 19.06.2019
Lieu de prélèvement : 11 - Route d'Avenches 6, 1595 Faoug
Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution
Température de l'eau : 17.8 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	262 UFC/ml	max. 300 UFC/ml	
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-82837

Secteur : 4154 - Faoug Prélèvement du : 19.06.2019
 Lieu de prélèvement : 12 - Route de Villarepos - robinet fontaine,
 Route de Villarepos 4, 1595 Faoug
 Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution
 Température de l'eau : 19.1 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	992 UFC/ml	max. 300 UFC/ml	Non conforme
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	14 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	Non conforme
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	12 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	Non conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- Nombre de germes trop élevé, présence de bactéries d'origine fécale (E. coli / entérocoques).
 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

Cet échantillon ne répond pas aux exigences légales pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-82838

Secteur : 4154 - Faoug Prélèvement du : 19.06.2019
 Lieu de prélèvement : 13 - Route de Morat 18, 1595 Faoug
 Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution
 Température de l'eau : 20.6 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	20 UFC/ml	max. 300 UFC/ml	
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-82839

Secteur : 4154 - Faoug Prélèvement du : 19.06.2019
 Lieu de prélèvement : 14 - Les Rochettes 14, 1595 Faoug
 Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution

Température de l'eau : 17.2 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	344 UFC/ml	max. 300 UFC/ml	Non conforme
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	5 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	Non conforme
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	11 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	Non conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- Nombre de germes trop élevé, présence de bactéries d'origine fécale (E. coli / entérocoques).
 Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

Cet échantillon ne répond pas aux exigences légales pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-82840

Secteur : 4154 - Faoug Prélèvement du : 19.06.2019
 Lieu de prélèvement : 15 - Route de Salavaux 33, 1595 Faoug
 Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution

Température de l'eau : 18 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	3 UFC/ml	max. 300 UFC/ml	
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 19-82841

Secteur : 4154 - Faoug Prélèvement du : 19.06.2019
 Lieu de prélèvement : 16 - Champs du Pâquier 8b, 1595 Faoug
 Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution

Température de l'eau : 17.5 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	11 UFC/ml	max. 300 UFC/ml	
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

CONCLUSION DU DOSSIER

Les échantillons n°19-82839 et n°19-82837 ne sont pas conformes aux normes en vigueur et peuvent présenter un risque d'atteinte à la santé.

Ce résultat défavorable a été communiqué en date du 21.06.2019 à M. Bovet, avec notre demande de prendre **immédiatement** les mesures suivantes:

MESURE(S) GLOBALE(S)

- 1 Informer la population de cuire l'eau jusqu'à nouvel avis.
Traiter les réservoirs correspondants.
Purger les conduites en bout de réseau.
Mettre hors service la source de la Mine.

- 2 Prélever à nouveau afin de contrôler l'efficacité des mesures prises. Délai : 24.06.2019

SUITE(S)

Compte tenu de l'infraction aux dispositions légales précitées et en vertu des articles 33 et 37 alinéa 2 de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI), nous prononçons une contestation.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments comprennent les frais d'analyses et les frais administratifs. Une facture vous parviendra prochainement par courrier séparé.

Émoluments : 654.00 CHF (Montant HT)

VOIES DE DROIT

Conformément aux articles 67 et 70 de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI), vous avez le droit de former opposition à nos décisions, par écrit auprès du Chimiste cantonal, dans un délai de 10 jours dès réception du présent rapport. L'opposant supportera les frais de la procédure de réexamen si son résultat lui est défavorable.

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL



Copie(s) à : AIDCOM Services Sàrl, Monsieur Thierry BOVET, Chemin des Artisans 6, 1580 Avenches